

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO-KANI

COMMUNE DE KAELE

SECRETARIAT GENERAL

B.P. 40 KAELE TEL: 242 29 26 03



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-KANI DIVISION

KAELE COUNCIL

SECRETARY GENERAL

P.O. Box : 40 KAELE TEL : 242 29 26 03

DECISION N°14/D/C-KLE/SIGAMP/AG/2026 DU 20 AOÛT 2026

PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION

N°14/DC/CMNE-KLE/SIGAMP/AG/2026 DU 10 JUILLET 2026 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE TROIS (03) CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE KAELE (DJIDOMA, MAKEBI ET GADAS) ; DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Financement : BIP MINSANTE, EXERCICE 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KAELE, MAITRE D'OUVRAGE,

la constitution ;

- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence des Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu le décret n° 2003/651 /PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics et ses textes d'application subséquents ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu Le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement
- Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Codes des Marchés Publics
- Vu l'arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté n° 00000314/A/MINAT/DCTD du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Kaélé Département de Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord ;
- Vu la circulaire n°002 et n°003 /CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;
- Vu La Circulaire N°00001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
- Vu La Lettre Circulaire N°0001879/LC/MINFI du 31 Décembre 2025 relatives à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'Exercice 2026 ;

la Décision municipale n°00000001/DM/C-KLE/SG/2026 du 26 janvier 2026 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Maire de la Commune de Kaélé ;

Considérant la Demande de cotation :

N°14/DC/CMNE-KLE/SIGAMP/AG/2026 DU 10 JUILLET 2026 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE TROIS (03) CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE KAELE (DJIDOMA, MAKEBI ET GADAS) ;
DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD,

DECIDE :

Article 1er : - L'Entreprise ci-après citée est retenue comme attributaire de la Lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée :

N° Lot	Maître d'ouvrage	Lieux de livraison	Soumissionnaire	Montant HT en FCFA corrigé	Montant TTC en FCFA corrigé	Délai d'exécution	Observations
Lot unique	MAIRE COMMUNE KAELE	CSI DE : - DJIDOMA - MAKEBI - GADAS	ETS AHMADOU BOUBA, BP 21 MAROUA, TEL : 699 86 14 22	10 500 000	10 500 000	25 jours	Attributaire

Article 2 : - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Kaélé, le **20 AOÛT 2026**

Ampliations :

- MINMAP/YDE ;
- PREFET/MK ;
- DDEPAT/MK ;
- DDMAP/MK ;
- ARMP/MK ;
- CIPM/MK ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO-KANI

COMMUNE DE KAELE

SECRETARIAT GENERAL

B.P. 40 KAELE TEL: 242 29 26 03



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-KANI DIVISION

KAELE COUNCIL

SECRETARY GENERAL

P.O. Box : 40 KAELE TEL : 242 29 26 03

COMMUNIQUE N°14/C/C-KLE/SIGAMP/AG/2026 du 20 AOÛT 2026

PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION

N°14/DC/CMNE-KLE/SIGAMP/AG/2026 DU 10 JUILLET 2026 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE TROIS (03) CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE KAELE (DJIDOMA, MAKEBI ET GADAS) ; DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Financement : BIP MINSANTE, EXERCICE 2026

Le Maire de la Commune de Kaélé, Maître d'Ouvrage, informe le public que :

Par Décision N°14/D/CMNE-KLE/SIGAMP/AG/2026 du 20 AOÛT 2026,

L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à la Demande de cotation pour le montants et les délais suivants :

Lot	Lieux de livraison	Entreprise attributaire	Montant Hors Taxes (FCFA) corrigé	Montant Toutes Taxes Comprises (FCFA) corrigé	Délai de d'exécution en jour
Lot unique	CSI DE : - DJIDOMA - MAKEBI - GADAS	ETS AHMADOU BOUBA, BP 21 MAROUA, TEL : 699 86 14 22	10 500 000	10 500 000	25 jours

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Kaélé, au Bureau de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), logé au Centre de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) de Kaélé dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre-commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Ampliations :

- MINMAP/YDE ;
- PREFET/MK ;
- DDEPAT/MK ;
- DDMAP/MK ;
- ARMP/MK ;
- CIPM/MK ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES.

Kaélé, le **20 AOÛT 2026**



Mkrumah Jean